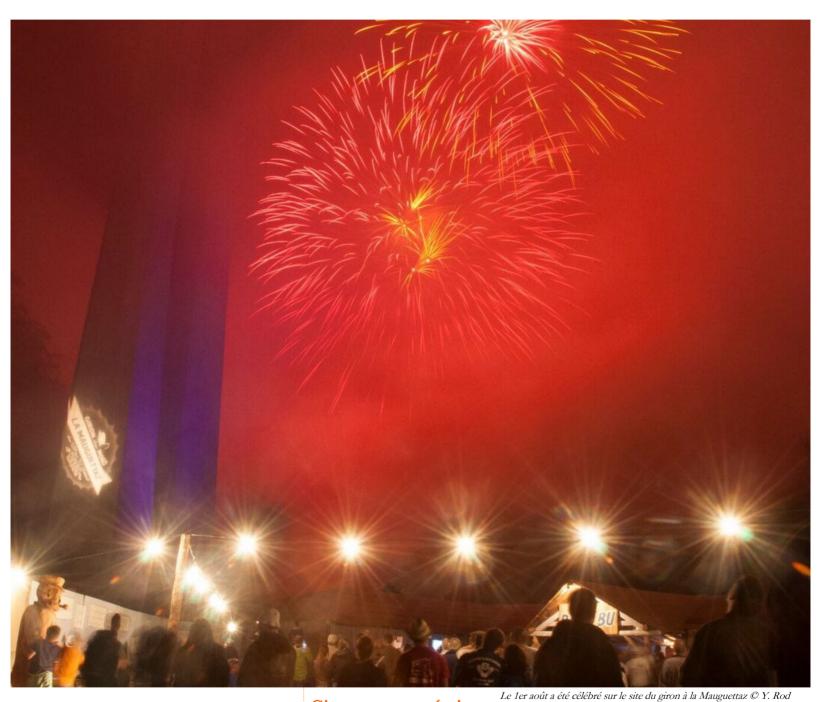


LE TAPA-SABLLIA

1 Million Commence

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 23e année | N° 04 | Août 2016



Dans ce numéro:

Conseil communal	2
Informations officielles	3-8
Vie associative	9-14
A votre service	14-15
La der	16

C'est la rentrée!

Le 22 août, c'est la rentrée scolaire. C'est un peu comme si la vie « normale » recommençait après la douceur des vacances. C'est aussi le temps de reprendre de (bonnes) habitudes, notamment en termes d'entretien des haies, mais aussi de mobilité.

Ce sera également la rentrée politique des nouvelles autorités. Vous pouvez dans ce

numéro en découvrir la composition et, pour les Municipaux, le dicastère dont ils ont la charge. Les principaux projets de cette législature vont passablement transformer notre commune, comme l'extension du collège ou l'affectation des parcelles en Mordagne.

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni pour sa dernière séance de la législature le 17 juin dernier et a traité les 6 objets suivants:

Préavis retiré:

Préavis 2016/02-Vente d'une surface d'environ 6'200 m2 à détacher de la parcelle nº 326, Marais de Mordagne, en faveur de Coop qui désire y construire un magasin alimentaire.

Préavis acceptés:

<u>Préavis 2016/03–Demande de crédit</u> <u>pour la révision du Plan de quartier</u> « <u>Marais de Mordagne, parcelle nº 326.</u>

La Municipalité demande l'autorisation d'engager un crédit de Fr. 50'360.00 pour l'objet cité en titre.

Préavis 2016/04—Aménagement d'un nouvel arrêt de bus à l'entrée d'Yvonand sur la rue de la Mauguettaz, demande de crédit.

La Municipalité demande l'autorisation de procéder aux travaux d'aménagement du nouvel arrêt de bus pour un montant de Fr. 87'845.00.

<u>Préavis 2016/06</u>—Rapport de gestion de la Municipalité.

<u>Préavis 2016/07</u>–Rapport financier de la Municipalité.

Préavis déposés:

Préavis 2016/05–Aménagement d'une zone verte pour la pratique du sport attenante au terrain principal renforcé.

La Municipalité désire procéder à des travaux d'aménagement d'une zone verte En Brit permettant la pratique du sport pour un montant de Fr. 42'560.85.

Date des prochains Conseils:

Forum du Collège de Brit

 5 septembre
 20h00

 3 octobre
 20h00

 7 novembre
 20h00

 5 décembre
 20h00

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Organes du conseil pour 2016-2017

Le 28 février, la population a élu 50 nouveaux conseillers et conseillères communal-e-s. Lors de leur assermentation, le 30 mai dernier, le « législatif » s'est organisé et a élu son président, son bureau ainsi que nommé ses représentants dans les commissions permanentes.

Bureau

Gilbert Noverraz, PLR, président Philippe Beutler, UDC, vice-président Nicole Bachmann, PLR, secrétaire

Scrutateurs 1er bureau

Gaël Bornet, PS Louis Messerli, UDC

Scrutateurs 2e bureau

Yann Gremaud, PS Christiane Brügger, PLR

Commission de gestion

Christiane Brügger, PLR
Jean-Claude Ackermann, PLR
Laurent Zbinden, PS
Patricia Hiertzeler, PS
Yann Gremaud, PS
Cyril Vallon, UDC
Thierry Steiner, UDC
Suppléants:
Gabriel David, PLR
Jonathan Raselli, PS
Christian Bolomey, UDC

Commission prix du mérite

Emmanuelle Bigot, Municipale François Noble, Municipal Guy-Daniel Beney, Municipal Soprano Marinelli, PLR Kyrian Wurlod, PS Louis Messerli, UDC

Commission des finances

Sylvain Coigny, PLR
Daniele Pirollo, PLR
Pierre Vigier, PS
Sarah Lecourtier, PS
Alexandre Corbaz, PS
Viktor Zeiter, UDC
Marianne Burdet, UDC
Suppléants
Charles Wernuss, PLR
Joséphine Betschart, PS
Pascal Rebeaud, UDC

Commission de recours

Christophe Porchet, PLR Yann Gremaud, PS Pascal Rebeaud, UDC Suppléants: Cyril Ottonin, PLR Sylvie Palaz, PS Christian Bolomey, UDC

Délégués de l'ASIYE

Sylvain Coigny, PLR
Jean-Claude Ackermann, PLR
Sylvie Palaz, PS
Anne Doudiet, PS
Joséphine Betschart, PS
Rainier Lantz, UDC
Christelle Fresneau, UDC
Suppléants:
Christiane Brügger, PLR
Aidan Mac Donald, PS
Marianne Burdet, UDC

Commission de naturalisation

Charles Wernuss, PLR Christian Aubert, PLR Aidan Mac Donald, PS Yann Gremaud, PS Arianne Bottarini, UDC Suppléants: Bernard Krieger, PLR Zoé Gander, PS Thierry Steiner, UDC

Président du Conseil communal 2016-2017



Rencontre avec Gilbert Noverraz

Le 30 mai 2016, le nouveau Conseil communal a élu son nouveau Président, Gilbert Noverraz (PLR). Entré au Conseil communal en 2002, il a siégé deux fois à la Commission de gestion et une fois à la Commission des finances. Il a par ailleurs déjà assumé la fonction de président pour l'exercice 2012-2013.

M. Noverraz, quels sont vos objectifs pour cette année?

J'aimerais assurer des débats respectueux et constructifs pour cette première année d'une législature 2016-2021 qui va être riche en décisions importantes et coûteuses pour notre commune et où il faudra vraiment avoir une vision d'avenir....

Je souhaite aussi faire avancer le bureau et le conseil vers les nouvelles technologies (2.0) afin de diminuer la charge de travail de notre secrétaire et de diminuer l'impression des documents. Ceci toujours en regard de la loi.

La nouvelle Municipalité

Elue ce printemps, la nouvelle Municipalité est entrée formellement en fonction le 1er juillet dernier. Les sept membres du collège se sont cependant réunis quelques semaines avant cette date pour se répartir les dicastères. Peu de changement ont été effectués. En effet, les deux nouveaux membres, Alexandre Lecourtier et Emmanuelle Bigot, ont repris les dicastères laissés par Mme Betschart et M. Rod, soit celui des écoles, du social et du tourisme et celui des bâtiments et sociétés locales.



Philippe Moser, PLR, Syndic Administration générale et Finances



François Noble, PLR, Municipal Eaux, Epuration, Gaz, Electricité



Emmanuelle Bigot, PS, Municipale Bâtiments



Guy-Daniel Beney, UDC, Municipal Urbanisme et Police



Olivier David, UDC, Municipal Forêts, Domaines, Service du feu, ORPCI



Romano Dalla Piazza Municipal Travaux et environnement



Alexandre Lecourtier, PS, Municipal Ecoles et Services sociaux



Viviane Potterat Secrétaire Municipale



Contacter l'administration

Secrétariat municipal: Tél. 024 557 73 05 greffe@yvonand.ch

Bourse communale: Tél. 024 557 73 07 bourse@yvonand.ch

Contrôle des habitants: Tél. 024 557 73 08 controle.habitants@ yvonand.ch

Bureau technique Tél. 024 557 73 02 technique@yvonand.ch

Service de voirie Tél. 024 430 23 41 voirie@yvonand.ch

<u>Sécurité Publique</u> <u>Yvonand</u> Tél. 079 927 50 63

Adresse postale: Av. du Temple 8 Case postale 56 1462 Yvonand

www.yvonand.ch

Taxe fédérale sur les eaux usées

Perception complémentaire dans la facture des services industriels 2015-2016

En complément de l'article paru dans le Tapa-Sabllia de juillet 2015, nous vous informons sur la perception de cette taxe fédérale sur les eaux usées.

En résumé, le Parlement fédéral a approuvé en juin 2014 une modification de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) instaurant un financement national pour l'équipement d'une centaine de stations d'épuration (STEP) avec une étape supplémentaire de traitement pour éliminer les micropolluants qui se trouvent dans tous les produits que nous utilisons journellement et qui par voie de conséquences se retrouvent dans les eaux usées de nos stations d'épuration et dans les milieux aquatiques. Ceci est devenu aujourd'hui un problème environnemental et de santé publique.

Toutes les communes de Suisse doivent payer une taxe de Frs 9.- par habitant raccordé au système d'épuration, ceci depuis cette année et jusqu'en 2040. Notre commune a payé cette année un montant de Fr. 28'000.—.

Dans la présentation de cette taxe, le canton recommandait de l'imputer aux utilisateurs par le biais de la taxe annuelle de base et/ou au m3 d'eau potable consommé.

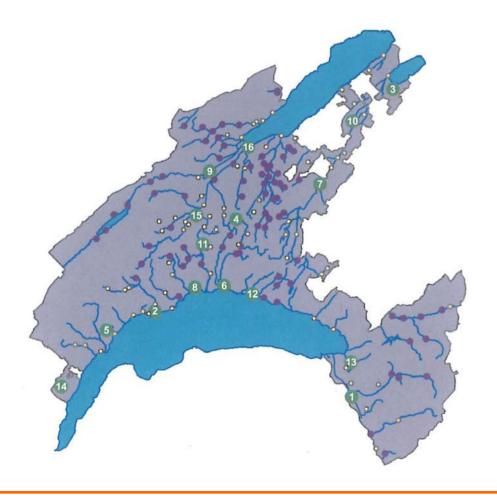
La Municipalité, dans un souci d'équitabilité, tenant compte du lien de causalité pollueur-payeur et faisant en sorte que le citoyen paie proportionnellement à sa consommation, a décidé de percevoir cette taxe par un montant déterminé de 15 centimes par m3 d'eau potable consommé. Ce montant de 15 centimes a été calculé sur la base du nombre moyen d'habitants de notre commune, d'une moyenne globale de consommation d'eau annuelle et du montant à payer à la Confédération.

La taxe d'épuration est aujourd'hui, sur la base du nouveau règlement entré en vigueur le 1er juillet 2012, à son niveau plancher réglementaire de Frs 1.50 par m3 d'eau consommé (la marge de manœuvre de la Municipalité est de 50 centimes, soit Frs 1.50 à Frs 2.--). Cette taxe va donc être augmentée à Frs 1.65 lors de la prochaine facturation.

Prenant l'exemple d'une famille de 4 personnes qui consomme annuellement 220 m3 d'eau potable: elle payait jusqu'à maintenant un montant de Frs 330.--; avec cette augmentation elle paiera un montant supplémentaire de Frs 33.--.

En conclusion et justification de cette augmentation de taxe, nous reprendrons un message apporté par Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat et cheffe du département du territoire et de l'environnement qui précisait : "L'eau est un enjeu majeur de notre société. Habitués à disposer en suffisance de cette ressource, nous n'en avons pas toujours pleinement conscience. Les perturbations du cycle de l'eau et les changements climatiques, dont les effets sont chaque jour plus visibles, vont la raréfier et accentuer encore les conflits d'usage.

Les coûts pour protéger cette ressource seront élevés, mais la valeur de notre patrimoine naturel, de nos rivières et de nos lacs, ainsi que celle de la santé de nos concitoyens, n'est pas chiffrable tant elle est importante".



- Pôle micropolluants
- STEP maintenue ou à statut non défini
- STEP à raccorder
- Aigle
- Région Aubonne
- Avenches
- Echallens
- Gland+Nyon
- 6 Lausanne
- Moyenne Broye
- Morges
- Orbe
- Payerne
- Penthaz
- Pully
- B SIGE
- SITSE
- Haute Venoge
- Yverdon-les-Bains

Informations officielles | page 5 Le Tapa-Sabllia | Août 2016

En visite au réservoir de La Comba



© François Noble

Le 20 avril 2016, la commission de gestion 2015 a visité le réservoir de La Comba et sa nouvelle installation de pompage d'eau potable en direction de l'Arribru (de gauche à droite: F. Noble, Municipal, J.-P. Calame, Y. Gremaud, G. Noverraz, L. Zbinden, C. Bolomey, B. Steiner, J. Betschart, conseillères et conseillers communaux)

Un fontainier pour la Commune!



Le 22 avril 2016, à Moutier, Didier Gueissaz a reçu son brevet fédéral © François Noble de fontainier des mains de M. Thierry Achermann, coordinateur de formation auprès de la SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eau).

La collec

La collecte des plastiques se poursuit

Selon la STRID, la qualité des **plastiques** durs « corps creux » collectée à Yvonand depuis le 23 mai est bonne.

La Municipalité et la voirie vous remercie vivement pour les efforts consentis dans l'intérêt de notre collectivité.

Cette phase d'essai est prolongée jusqu'à nouvel ordre. La Municipalité va attendre les résultats de l'étude complète avant de se déterminer sur le maintien de cette collecte.

La Municipalité se rendra le 15 septembre à l'inauguration de RC-PLAST, entreprise de recyclage des plastiques. Elle devrait à ce moment-là disposer de tous les éléments pour prendre les bonnes décisions dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Pour rappel les **plastiques durs** « corps creux » correspondent à des bouteilles en plastiques avec bouchon ayant contenu soit des denrées comestibles (lait, huile, sauces), soit des produits pour le corps ou le linge (lessives, gel douche, shampoing) ou encore des produits d'entretien ménagers sans classe de toxicité (détergents, alcool à brûler, détartrants). Ces flaconnages bien triés peuvent être réintroduit dans la production de nouveaux plastiques.

Horaires d'ouverture des déchetteries

Bureau communal Lu-Je: 7h30-17h30 Vendredi: 7h30-16h30 Samedi: 9h00-12h Les Vursys

Mercredi: 13h00-17h00 Vendredi: 13h00-17h00 Samedi: 13h00-17h00

ANNONCE DE TRAVAUX -



Fermeture complète de la rue des Vergers du samedi 10 septembre dès 18h00 au lundi matin 12 septembre à 6h00

Quartier de Brit: Fermeture des impasses des Griottes et des Pommiers sur la Rue des Vergers

Les riverains souhaitant se déplacer du samedi 18h00 au lundi 6h00 sont invités à déposer leurs véhicules sur le parking du collège de Brit.

Rue Oche Berthoud: A titre exceptionnel, les riverains disposeront de la sortie par l'Avenue des Sports

Rue du Docteur Gallandat : A titre exceptionnel la sortie sur la Grand'Rue sera autorisée malgré le sens unique

Situations particulières – Rue des Vergers 2, 4, 6, 12 et 14 : Pour le Centre médical et les riverains concernés -> au besoin, déplacer les véhicules sur l'Avenue du Temple ou sur la Grand'Rue

La pose du tapis se fera en une seule fois sur toute la Rue des Vergers du samedi 18h00 au lundi matin 6h00

La date du 10 au 12 septembre est retenue en cas de conditions favorables

La date du 1er au 3 octobre est retenue en cas de report



Fermeture complète de la rue de l'Ancien-Collège du vendredi 9 septembre dès 18h00 au dimanche 11 septembre 6h00

Habitants sur la rue de l'Ancien-Collège: Les riverains souhaitant se déplacer du samedi 18h00 au lundi 6h00 sont invités à déposer leurs véhicules en dehors du chantier

Quartier Tuilerie: Les riverains donnant sur le tronçon Grand'Rue (Rue de l'Ancien-Collège 1 et 3, Quartier Tuilerie 2a et 2b et 4, Grand'Rue 48 et 50) sont invités à n'utiliser que cette sortie durant les travaux.

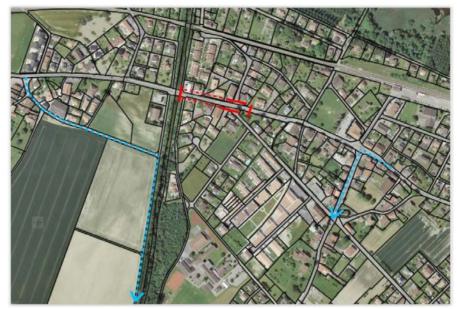
La pose du tapis se fera en une seule fois sur toute la Rue de l'Ancien-Collège du vendredi 18h00 au dimanche matin 6h00.

La date du 9 au 11 septembre est retenue en cas de conditions favorables.

La date du 1er au 3 octobre est retenue en cas de report.

7 — Pose des tapis de finition

Fermeture complète du tronçon Grand'Rue depuis le pont sur la Menthue, y.c. le carrefour avec la Rue des Vergers du vendredi 23 septembre dès 17h00 au dimanche 25 septembre à 6h00



Pour la circulation sur la RC en direction Payerne, déviation en sens unique via Mortaigue et le chemin des Saules. Pour la circulation sur la RC en direction d'Yverdon, déviation depuis le giratoire de l'Hôtel de Ville par Cuarny et Pomy.

Les riverains donnant sur le tronçon Grand'Rue (Rue de l'Ancien-Collège 1 et 3, Quartier Tuilerie 2a et 2b et 4, Grand'Rue 48 et 50) sont invités à déposer leurs véhicules en dehors de la zone de chantier.

La pose d'un tapis phono-absorbant se fera en une seule fois sur le tronçon Grand'Rue et le carrefour du vendredi 18h00 au dimanche matin 6h00.

La date du vendredi 23 au 25 septembre est retenue en cas de conditions favorables. La date du 1er au 3 octobre est retenue en cas de report.

Grand nettoyage des plages d'Yvonand et des rives de la Menthue

Une opération de nettoyage de nos plages en appelle une autre. Le samedi 10 septembre nous nous engagerons à nouveau tous ensemble contre les déchets sauvages.

Choqué(e) par les déchets et les détritus jetés n'importe où ? Joignez-vous à notre action le 10 septembre prochain, c'est à vous de jouer ! Nos magnifiques plages et les rives de la Menthue profiteront d'une remise en beauté dans le cadre du « Clean Up Day ».

Un engagement collectif en faveur d'une Suisse propre, c'est le but de cette journée nationale fixée au samedi 10 septembre 2016. Pour la quatrième année consécutive, la commune d'Yvonand a décidé de se joindre à l'effort national contre le littering et

organise une action locale pour libérer nos plages de leurs déchets.

En collaboration avec l'office du tourisme et une équipe soudée de kite surfers, la commune d'Yvonand vous propose d'agir ensemble et ainsi de maintenir l'attractivité de notre environnement proche. En devenant ambassadrice ou ambassadeur de ce mouvement, vous apporterez une contribution active à la qualité de vie de notre commune, et redonnerez à ses plages leur propreté. Rejoignez

l'équipe et inscrivez-vous auprès de l'office du tourisme, de l'administration communale, ou sur le lien suivant :

http://www.yvonand.ch/v2/docs/ Bulletin_inscription_Cleanupday16.pdf

Cette année le ramassage des déchets sera également l'occasion d'un concours avec remise de prix portant sur le ramassage d'objets dans 3 catégories: le plus insolite, le plus volumineux et le plus lourd.



Détails de la journée du 10 septembre 2016

8h30 : Rendez-vous au Camping de la Menthue pour un accueil café.

9h00 : Instructions et répartitions des chantiers.

Dès 12h30 : Repas en commun au refuge du lac, à la plage Goncerut. Café du matin et repas offerts.

Contact et inscriptions:

Office du tourisme Yvonand Menthue, Av. du Temple 15, 1462 Yvonand.

Tél.: 024 430 22 02 Email: tourisme@yvonand.ch

Administration communale, Av. du Temple 8, 1462 Yvonand.

Email: voirie@yvonand.ch Tél voirie: 024 430 23 41

Journée de la Mobilité Douce 24 septembre 2016

La mobilité est un enjeu des plus important en matière d'aménagement du territoire, en particulier dans les localités. Comment gérer les flux de véhicules? Comment faire cohabiter trafic motorisé et mobilité douce? Comme éviter l'engorgement de certains accès? Telles sont les principales questions à résoudre pour nos autorités.

Mais chacun et chacune peut être acteur de la mobilité. Les infrastructures ne peuvent pas tout résoudre.

Par exemple, pour se déplacer dans le village, il est préférable de marcher ou d'utiliser vélo ou trottinette quand cela est possible. Accompagner ses enfants sur le chemin de l'école, c'est prendre le temps de leur apprendre à apprivoiser la route, de faire attention pour traverser. C'est aussi un moment de plus passé avec eux.

Et pour eux, c'est aussi l'occasion de retrouver leurs copains.

Présence du Poste Mobile de la Gendarmerie

Centre commercial Les Vergers

jeudi matin 18 août 2016

mardi matin 30 août 2016



Prix du mérite

Le prix du mérite Tapa-Sabllia a vu double cette année. Il a été attribué à Mme et M. Vonlanthen, pour leur activité et leur participation active à la vie locale; et à

Mme Savina Bugnon, pour le rôle social important qu'a représenté l'EMS M. Bugnon au sein du village et de la région.

Cartes journalières CFF

La Municipalité a décidé de maintenir le prix des cartes journalières CFF à Fr. 40.– pour les habitants d'Yvonand Fr. 50.– pour les autres personnes.

La Commune dispose de deux cartes journalières par jour. Elles sont valables sur tout le réseau CFF sans restriction d'horaires.



Partir à l'école, à pied ? C'est facile, pratique, économique et convivial



Grâce au système du Pédibus, le casse-tête de l'organisation des trajets vers l'école est facilité. Il suffit de trouver quelques parents disponibles et volontaires dans votre rue, ou votre quartier...et c'est parti!

Plus d'informations pour vous aider à créer une ligne ou organiser un planning ? Contactez l'Association des Parents d'Élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs : Site de l'APEY : http://www.apev.ch/

ou la coordinatrice de la commune d'Yvonand : <u>zharasemmache@bluewin.ch</u> 024 430 12 51

Agenda 21 – Boîte d'échange – Ressourcerie

Depuis cet hiver, la boîte d'échange derrière le bureau communal ne désemplit pas et le principe fonctionne bien.

Les livres prenant beaucoup de place et n'en laissant plus assez pour d'autres objets, nous avons ajouté deux caisses uniquement à cet effet. Une caisse pour les livres en français et l'autre pour toutes les autres langues.

Merci de n'y déposer que des livres, DVD ou BD, mais pas de brochures ou magazines.

Pour rappel, cette boîte est prévue pour tout objet en bon état.

A la déchetterie des Vursys, il y a en permanence un employé de la voirie qui peut sélectionner le dépôt des objets dans le container devant son local, à savoir la ressourcerie et ainsi nous permettre de n'y trouver que des choses utiles et en bon état. Inutile de rappeler que l'échange permet de réduire nos déchets, de préserver les ressources et de soulager le porte-monnaie de celui qui trouve l'usage d'un objet.



A l'agenda

- <u>25 août</u> Don du sang
 - > Salle Polyvalente
- <u>du 2 au 4 septembre</u> Mobil'Art
- > Ch. des Cerisiers 27
- <u>3 septembre</u> FSG Loto
 - > Salle Polyvalente
- 4 septembre

Pétanque Tournoi des amis

> Terrain

- 10 septembre GH Loto
 - > Salle Polyvalente
- 10 septembre 08h30 CleanUpDay
 - > Camping de la Menthue
- 15 au 25 septembre Semaine du Goût
 - > Yvonand et Chavannes-le-Chêne www.goût.ch
- 18 septembre 2016 CNTY Régates
 - > Port
- <u>23 septembre</u> Corps de musique
 - > Salle Polyvalente

- <u>24 septembre 09h30</u> Journée de la mobilité
 - > Gare d'Yvonand
- <u>25 septembre 10h30</u> Célébration œcuménique
 - > Chapelle catholique
- 30 septembre
 Twirling Club Soirée
 > Salle Polyvalente
- 1er octobre de 8h00 à 21h00 Tournoi populaire de Badminton mixte
 - > Salle Polyvalente
- 9 octobre de 11h00 à 16h00 EMS Bugnon Kermesse
- > Salle Polyvalente

Jamais couru le Morat-Fribourg? Venez donc le marcher avec nous!

Nous allons en effet terminer cette saison de marche 2016 en faisant le Morat-Fribourg, mais à notre façon : nous le ferons en deux fois (en septembre et en octobre), et en marchant — mais sur de beaux sentiers pédestres plutôt que sur le macadam des coureurs. Deux belles étapes de 3-1/2 heures chacune (sans les pauses), sans trop de dénivelé, à travers rivages, prés et forêts. Voici un petit aperçu des deux étapes :

Mercredi 21 septembre 2016, 1ère étape de Morat à Courtepin. Ce sont 13 km de sentiers faciles et variés, mais que peu de gens connaissent, car ils sont à l'écart des routes. Nous quitterons Morat par le bord du lac en passant devant le fameux Vieux Manoir de Meyrier, puis près de l'Obélisque commémorant la bataille de Morat gagnée par les Confédérés face à Charles le Téméraire en 1536. Puis après avoir passé par les petites localités de Clavaleyres et Chandossel, nous longerons les terrains du club de golf de Wallenried avant de parvenir à la gare de Courtepin. Si vous souhaitez vous joindre à nous, présentezvous en gare d'Yvonand pour le train de 9h10 avec un billet simple Yvonand-Morat. Pas d'inscription requise. Pour le retour, nous achèterons le billet à Courtepin, et nous

arriverons à Yvonand entre 16 et 17h00 au plus tard. Mercredi 19 octobre 2016, nous ferons la 2e étape de Courtepin à Fribourg, soit 12 km de beaux sentiers forestiers ou campagnards, à l'exception des trois derniers quarts d'heure plutôt citadins en arrivant à Fribourg. Au départ, vous reverrez le club de golf de Wallenried, puis profiterez de la fraîcheur du Bois de l'Hôpital avant de retrouver la campagne et de traverser La Sonna, un petit affluent de la Sarine. Enfin ce sera le Bois de la Faye avant d'entrer dans Fribourg par la colline du Guintzet, là où autrefois l'on pendait les condamnés à mort, mais d'où l'on jouit aujourd'hui d'une belle vue sur les Préalpes et le Jura. Rendez-vous en gare d'Yvonand pour le train de 9h10 avec un billet Yvonand-Payerne-Morat -Courtepin. Nous achèterons le billet de retour à Fribourg et devrions arriver à Yvonand au train de 15h47, sinon celui de 16h18 au plus tard. Les balades auront en principe lieu par tous les temps – sauf orages. Pas d'inscriptions requises, on part avec ceux présents au rendez-vous. Des tracés de parcours et autres explications sont disponibles sur demande par *mail* au chef de course ou au bureau de l'Office du Tourisme.

Infos et inscriptions:

auprès du chef de course pierre.steiner@hispeed.ch ou auprès de

l'Office du tourisme d'Yvonand Tél. 024 430 22 02

Horaires

Mai à septembre : lundi, mercredi, jeudi 9h-13h + vendredi 14h-18h

DÉCOUVREZ LES SAVEURS DU MIEL DE NOS APICULTEURS DANS LES METS DE NOS RESTAURATEURS

Présent autant dans la symbolique amoureuse avec la fameuse « lune de miel » qu'au Vatican dans les blasons de corporations ouvrières, le miel sera à nouveau à l'honneur dans les mets préparés par nos restaurateurs à Yvonand et Chavannes-le-Chêne, durant la Semaine du Goût



2016, du 15 au 25 septembre 2016. Avec ses goûts raffinés et divers, le miel ne manquera pas d'ensoleiller vos assiettes pour vous donner un goût d'été indien en cette fin de saison estivale.

Informations pratiques:

Restaurants: Yvonand : Hôtel de Ville, Le Colvert, La Couronne, Au BaraThym, Hôtel de la Gare, Restaurant des Grèves

Chavannes-le-Chêne: Hôtel de Ville

Réservation recommandée

Site internet: www.gout.ch

A la découverte du trésor de l'Espace Gutenberg

Le 18 juin a eu lieu l'inauguration du bâtiment de la Petite Amérique. A cette occasion, l'Espace Gutenberg a ouvert ses portes avec enthousiasme pour accueillir les nombreuses personnes venues découvrir ses trésors.

15 de nos membres ont fait revivre, le temps d'une matinée, la belle époque de l'impression typographique, lithographique et taille-douce. De belles feuilles à la cuve sont nées des mains du papetier, les compositeurs ont aligné avec dextérité les divers caractères en plomb dans leur composteur. Les imprimeurs, avec leur machine d'avant

1900, ont été fiers d'exécuter les mêmes gestes des artisans d'autrefois en faisant « bonne impression ».

Le lithographe a eu plaisir de faire découvrir la magie de l'encre et de l'eau sur la pierre calcaire et, sur notre grand-mère de 1752, la subtilité de la taille-douce nous a été présentée par une artiste passionnée de son art. A la reliure, un impressionnant livre cousu au fil de lin a pris forme. La calligraphe a fait danser sa fine plume sur une feuille immaculée de laquelle sont apparus les prénoms des visiteurs. Merci à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de nous rendre visite et apporté leur soutien à notre association. Merci également à la commune d'Yvonand de nous avoir une nouvelle fois donné l'occasion d'ouvrir nos portes aux habitants de la région.

Dans le prochain numéro du Tapa-sabblia nous vous présenterons le domaine du compositeur typographe.



Pierre litho représentant l'embouchure de la Menthue réalisée par Jacques Perrenoud en 2006.

Ouverture de l'Espace Gutenberg

Vous êtes les bienvenus à la petite Amérique 2 les mardis dès 19 h. 30 à partir du 6 septembre.

Pour les groupes, on organise des visites sur demande avec guide et démonstrations.

Informations complètes sur « www.espacegutenberg.ch ».

Devenez membre de l'Espace Gutenberg

Avec l'aide des compagnons, vous pouvez créer et imprimer vos cartes de visites, cartes de vœux ou autres créations, soit sur un papier fait main par vous-même ou un papier choisi dans notre propre assortiment.

En devenant membre de l'Espace vous pouvez également participer aux « mardis sympas » ou simplement passer une agréable soirée en découvrant les ouvrages de notre riche bibliothèque autour du verre de l'amitié.



L'été rime avec plaisirs aquatiques



Ah, l'été! Que du bonheur: se baigner, nager, faire du canot pneumatique... sans oublier de déguster une bonne glace! Dans les eaux libres, baignez-vous si possible dans la zone surveillée. En respectant cette règle de prudence et quelques autres, rien ne viendra ternir les plaisirs aquatiques des chaudes journées estivales.

- Il ne suffit pas de savoir bien nager: les paramètres réserve d'énergie, santé et motivation doivent eux aussi être au vert. Soyez donc lucide sur vos propres capacités, en particulier lorsque vous nagez ou que vous vous baignez dans des eaux non
- Aventurez-vous dans des eaux libres seulement si vous êtes un bon nageur, en bonne santé et que vous vous sentez en pleine forme. Ne nagez jamais seul et emportez une aide à la flottaison, ou portez un gilet de sauvetage. Une combinaison en néoprène protège du risque d'hypothermie et aide à flotter.
- Gardez les petits enfants à portée de main lorsque vous vous trouvez dans, sur ou au bord de l'eau. Une faible profondeur d'eau suffit pour qu'un jeune enfant se noie en moins de 20 secondes. C'est pourquoi les enfants requièrent l'entière attention de leurs parents ou des autres personnes qui les accompagnent. Même avec des brassards gonflables ou d'autres aides à la flottaison ou jouets gonflables, les enfants ne doivent pas s'aventurer dans des eaux profondes. En effet, ces accessoires ne servent qu'à aider les jeunes enfants à flotter et n'offrent pas une sécurité suffisante.
- Les enfants devraient être capables de se secourir seuls dans l'eau. Le contrôle de sécurité aquatique (CSA) a été conçu précisément pour cela. Il fait en sorte qu'ils puissent rester en eau profonde sans avoir peur, et qu'ils soient capables de revenir seuls au bord du bassin ou à la rive dans une situation d'urgence. Le bpa et ses partenaires recommandent de préparer les enfants de manière à ce qu'ils soient en mesure de réussir le CSA vers 9 ans (valeur indicative).

Plus d'informations: brochure 3.009 «Baignade – Plaisirs aquatiques» sur www.commander.bpa.ch.



L'EMS Maurice Bugnon vous convie à sa traditionnelle

KERMESSE

Sur le thème des « années 60 »

Dimanche 9 octobre 2016 De 11h00 à 16h00 A la salle polyvalente d'Yvonand

A l'affiche:

Restauration, stand de pâtisseries, cocktails Animation musicale avec « Folio »

Démonstration de danses, concert du « P'tit chœur » de

Tombola, activités pour les enfants

Fondation Saphir - EMS M. Bugnon, route de Rovray 26, 1462 Yvonand 024 430 05 00



À la mi-juin, nous avons quitté le centre du village et nous nous sommes installés dans les locaux du Ch. de la Petite Amérique 2, 1462 Yvonand.

C'est dans ce nouvel endroit que nous vous accueillerons pour nos prochains cours :

- cours de sauveteurs (pour le permis de conduire) les 16 et 17 septembre 2016
- cours réanimation et défibrillation (BLS-AED) le 24 septembre 2016

Tout frais dispo... tout bronzé... nous vous recevrons, après de belles vacances, pour la 2e récolte annuelle du Don du Sang le jeudi 25 août 2016, toujours à la Salle Polyvalente.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous souhaitons un bel été.

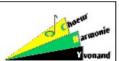
Vous pouvez nous contacter par mail:

samayvonandenv@outlook.com par téléphone 079 332 42 68

Inscription: par téléphone 0848 848 046 par internet www.samaritains.com

Votre section des samaritains d'Yvonand et environs







Rejoignez le Chœur Harmonie Yvonand

Nous sommes actuellement une guarantaine de chanteurs sous l'experte direction de Raoul Baumann.

Dynamique, entreprenant et créatif, le Chœur Harmonie présente à son fidèle public un spectacle théatro-musical comprenant des chants tirés de répertoires divers, mais privilégiant la chanson française harmonisée.

TOUS LES MARDIS DE 20H00 À 22H00 SALLE DES SOCIÉTÉS À YVONAND

Chœur Harmonie Yvonand - Bertrand Moret, Président ww.choeur-harmonie.ch - info@choeur-harmonie.ch

Délais 2016 pour le Tapa-Sabllia

Nº d'octobre

Délai rédactionnel 16.09 Parution 15.10

Nº de décembre

Délai rédactionnel 18.11 Parution 15.12

Un article?

Envoyez vos propositions d'article ou votre publicité à l'adresse:

Commune d'Yvonand,

Avenue du Temple 8, 1462 Yvonand sandrine.gobalet@yvonand.ch

Format des fichiers: JPEG ou PDF



Artalvs

Association des artistes d'Yvonand et alentours

L'association Artalys a le plaisir de vous présenter sa première exposition, MOBIL 'ART du 2 au 4 septembre 2016.

Huit artistes faisant partie de cette association vont vous faire voyager dans leur univers, peintures, photographies, sculptures et ce, dans un lieu quelque peu atypique.

Vernissage le vendredi 2 septembre de 16h30 à 20h30 puis le samedi de 10h30 à 16h00 et le dimanche de 10h30 à 16h00

Adresse: SMC Swiss Mobilhome Chalets, ZI le Marais, chemin des Cerisiers 27, 1462 Yvonand

Cette toute nouvelle association a pour but de regrouper les artistes amateurs ou professionnels, provenant de différents horizons artistiques et de promouvoir les Beaux-Arts dans notre région.

Nous espérons vous voir nombreux venir nous encourager.

Contact: Sylvie Bochatay Delvoye Rue de l'Ancien Stand 1A

1462 Yvonand Natel: 076 730 63 01 E-mail: sylvie@bochatay.ch

TABLE D'HÔTES YVONAND



CLOS-BUTTISY

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Marianne et Jean-Marc Burdet vous accueillent chez eux pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

La Grand-Moille 7, 1462 Yvonand Lieu:

Dates: A midi, les 6 septembre, 11 octobre,

8 novembre et 13 décembre 2016

Participation: 15 fr. tout compris Renseignements et inscriptions:

Marianne et Jean-Marc Burdet

024 430 12 03 24h à l'avance

Transport à disposition sur demande



Un dimanche Tous Ensemble



25 septembre 2016

Célébration œcuménique et Passion Gospel 10h30 à la Chapelle catholique

Moments de partage à la salle polyvalente 11h30 à 14h45

Menu

Buffet de salades Lasagnes bolognaises ou végétariennes Buffet de desserts (prix selon votre bon cœur) Boissons (vendues à la buvette)

Animations

Démonstration de Twirling Coloriage, bricolage

L'inscription se fait en payant avant le 10 septembre

en précisant le nombre de :

Lasagnes à Frs 25.- 1/2 portion à Frs 13.- Lasagnes (végé) à Frs 25.- 1/2 à Frs 13.-

Montant total à virer ou à déposer à la Raiffeisen CH73 8017 2000 0031 1706 8, Paroisse protestante d'Yvonand (Bulletins de versement disponibles : dans boîte à lait, ch. de la Cure 2 ; au temple et à la chapelle catholique)

Pour tous renseignements: tél. 024 445 45 13 Jeanne-Marie et Michel Diacon



Amicale Badminton Yvonand



Tournoi populaire de **badminton** mixte

Samedi 1er octobre 2016 Salle Polyvalente d'Yvonand de 8h00 à 21h environ

Inscription

Adresse		
Email		
Age Téléphone		DM DF
Partenaire en double:		
Prénom	Non	1
Adresse		
Email		
Age Téléphone		OM OF
Tournoi (cocher votre choix 1 cat	égori	ie par personne)
Simple - enfants de 12 à 16 ans		
Simple - adultes dès 17 ans		
Double - adultes dès 17 ans		
		(pâtes, sauce bolognèse, salade
Fr. 20.– par personne, tournoi + repas		Buvette à disposition

E-mail: olivierpotterat19@gmail.com

Téléphone: 079 894 18 68 Courrier: **Olivier Potterat**

Impasse des Pommiers 13

1462 Yvonand



FC Yvonand Section Féminine

Participons à la promotion du football féminin dans le Nord-Vaudois Sois de la partie... Rejoins l'équipe!

Débutantes bienvenues

Age idéal : dès 16 ans

But : former une équipe de 4ème ligue dans la Région «Menthue»

Contacts: www.fcyvonand.ch onglet *inscris-toi*

Edwin Ruegg - 079 514 50 62



À vos agendas:

Vendredi 18 novembre 2016 - Souper de soutien - Salle polyvalente Yvonand - 60.-Dimanche 20 novembre 2016 - Grand Loto 2x 26 séries 14h et 20h - Salle polyvalente Yvonand Dimanche 11 décembre 2016 - Loto des séniors 2x 26 séries 14h et 20h - Salle polyvalente Yvonand A votre service | page 14 Le Tapa-Sabllia | Août 2016

AAS

Agence d'Assurances Sociales

NOUVEL HORAIRE

YVONAND

LUNDI tout le jour et JEUDI après-midi

Guichet: Lundi 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Jeudi 13h30-16h30
Permanence téléphonique: lundi, mardi, vendredi: 08h30-11h30 et 14h00-16h00 jeudi 14h00-16h00
Rue du Temple 8, Case postale 44, 1462 Yvonand Tél. 024 557 20 76 — fax 024 557 20 03 Mail: aas.grandson@vd.ch





Votre publicité ici?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 10 au plus tard sous **forme électronique** à l'adresse sandrine.gobalet@yvonand.ch.

Données:

<u>Textes</u>: word <u>Images</u>: JPEG <u>Annonce prête au bon format</u>: JPEG ou PDF <u>Format et prix des publicités</u>

- 1/4 page (9x 11.8 cm): 120.–
- 1/8 page (9 x 6.2 cm): 60.–



A votre service | page 15 Le Tapa-Sabllia | Août 2016

Une bière pour Yvonand

Jeune brasseur de mêtier et habitant de la commune d'Yvonand, je souhaits créer ma propre pette brass erie. Ma formation, je l'al effectuée à la Bras Boxer à Yverdon et depuis, le continue à me perfectionner à la Brasserie Feisenau à Bem. Le moment et la motivation me poussent autourd'hui à m'investir dans ma propre bière.

Afin de pouvoir réaliser mon projet, je cherche un lieu adéquat pour brass une bière à Yvonand et pour Yvonand. Ce local ou atelier idéal aurait au minimum 50 m2 et posséderait un accès d'eau. Je souhaiterai en mé temps créer un lieu conviviai où déguster la bière et suivre sa fabrication, ce qui peut être un plus bien sûr.

Si vous connaissez un tei lieu à Yvonand et environs, merci de me contacter au tél. 079 173 57 76 ou 024 425 28 92.







temps face à un PC ou penché sur un poste de travail

Notre massage pour le dos peut apporter un réel soulagement surtout s'il est associé aux huiles et crèmes naturelles que nous préparons nous même avec des plantes utilisées depuis des siècles au Mexique.

Grand Rue 31, Yvonand, Tel. 079 612 0280 glorimex@bluewin.ch www.glorimex.com



... à l'Ecole de Musique aussi!!!

Enseignement professionnel pour débutants et musiciens confirmés.



Association Chemin Fleurs de Bach

Pour la rentrée Scolaire, l'Association vous propose une Conférence sur le thème : Soutiens aux difficultés scolaires avec les Fleurs de Bach. Conférence donnée par Ana Cristina Zeidan, Kinésiologue et Thérapeute Florale.

Les enfants, les familles et les enseignants peuvent se confronter à des difficultés à tous les niveaux de la vie scolaire. Nouvelle année scolaire, nouvelle classe ou des nouveaux objectifs à atteindre peuvent causer toutes sortes de peurs, d'incertitudes, de découragement et d'autres émotions. Les Élixirs de Fleurs sont un soutien précieux pour trouver force, courage, concentration, motivation et surtout la créativité!

Yvonand est le seul village au monde à posséder 36 fleurs parmi les 38 fleurs du Dr. Bach, disposées sur un Parcours de Balade balisé.

Ana Cristina Zeidan

www.therapies-integrees.com

www.fleursdebach.ch

Infos pratiques: Jeudi 1er septembre 2016 à 20H, au Barathym, rue de la Mauguettaz 2 Yvonand



f Chemins Fleurs de Bach



Un article dans le Tapa-Sabllia?

Envoyez vos propositions d'article ou votre publicité à l'adresse:

Commune d'Yvonand, Avenue du Temple 8, 1462 Yvonand, sandrine.gobalet@yvonand.ch

Format des fichiers: WORD, JPEG ou PDF

La der Bureau technique: un nouveau chef



Le 28 juin dernier, la Municipalité et le personnel communal se sont retrouvés à la salle polyvalente pour prendre congé et remercier M. Yvan Arnaud, chef du Bureau technique communal, qui part à la retraite.

Après 25 ans passés au sein de la commune, c'est un nombre incalculable de permis de construire qui sont passés entre ses mains et de cas particuliers qu'il a fallu résoudre.

Dès le 1er juillet, M. Arnaud peut ainsi consacrer plus de temps à sa passion, la moto

La Municipalité le remercie vivement de son travail au service de la collectivité.



La Municipalité a engagé, dès le 1er juin, M. Emmanuel Volery pour reprendre la tête du Bureau technique. Après un parcours débuté dans le canton de Fribourg, pour ensuite travailler durant 15 ans au sein du bureau BR PLUS Ingénieurs SA à Yverdon, M. Volery a rejoint l'administration communale. Accompagné de Mme David, il poursuivra les missions principales du Bureau technique pour la police des constructions d'Yvonand et des villages alentours. Il s'agira également de mener

Contact:

communal.

M. Emmanuel Volery 024 557 73 02

à bien le projet de mise à disposition d'informations liées au territoire





Réparation toutes marques Peinture au four Véhicule de remplacement Marbre de redressage Remplacement de pare-brise Service pneus

SEBASTIANO ALIBERTI

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77 Mobile +41(0) 79 684 18 77 Le Grand Nouz 13 CH - 1404 Cuarny carro.aliberti@bluewin.ch www.carrosserie-aliberti.ch